

Charte de signature unique des publications scientifiques



Contexte et enjeux

L'affiliation des enseignants-chercheurs et chercheurs constitue une information (métadonnée) importante pour la signature de leurs publications. Elle est renseignée au moment de la soumission d'une publication dans un champ dédié, au moment du dépôt dans une archive ouverte (ex. HAL) ou bien à travers l'ORCID qui est un standard international. Cette métadonnée est requêtée par les bases de données internationales (ex. WOS, Scopus, Dimension, OpenAlex ...) et permet de collecter sa production scientifique de manière exhaustive ainsi que celle de son établissement. **L'usage systématique d'une signature conforme et standardisée dans les publications joue donc un rôle clé dans la valorisation des auteurs, des structures de recherche et de l'établissement, en renforçant leur visibilité.**

Les COMUEs, n'étant pas des universités, elles ne sont pas reconnues comme établissements dans les bases de données internationales. **Les signatures ne doivent donc plus comporter la mention « Université de Lyon ».**

La présente charte fournit au personnel de l'Université Lyon 1 et aux chercheurs des organismes nationaux de recherche (ONR) les préconisations relatives à la signature des publications scientifiques. **Elle est accompagnée d'un outil qui prend en compte le statut et le laboratoire pour générer de manière automatique la signature conforme à la charte de l'établissement.**

Cette charte permet donc aux chercheurs et enseignants-chercheurs de renseigner leurs affiliations sans erreurs, contribuant ainsi à **l'identification exhaustive de leurs publications, ce qui bénéficie à leur visibilité.**

Écriture de la signature

La signature conforme et invariable des enseignants-chercheurs de et des chercheurs (ONR) comprend donc la mention suivante :

Université Lyon 1

La syntaxe de signature retenue comporte les spécificités suivantes :

- Écriture monoligne
- Écriture invariable dans la forme, dans la langue, dans l'ordre indiqués
- Avec un espace entre chaque mot
- Champs de signature séparés par une virgule, conformément au fonctionnement des bases de données bibliographiques
- Nom du laboratoire sous forme d'acronyme et de numéro d'UMR, à des fins d'harmonisation d'écriture pour les référentiels nationaux

Toutes les tutelles **principales** d'une unité doivent apparaître dans l'affiliation et non pas uniquement celle du chercheur ou de l'enseignant-chercheur.

La signature est descendante, les mentions se font donc dans l'ordre suivant :

1. Université Lyon 1
2. Hospices Civils de Lyon
3. Les autres établissements tutelles
4. Les autres Centres Hospitaliers Universitaires (CHU)
5. Les organismes nationaux de recherche tutelles
6. Les autres tutelles
7. La mention du laboratoire et de son numéro

Remarque :

L'adresse est celle de l'Université Lyon 1 (Villeurbanne) ou du laboratoire (Lyon, Bron, Bourg-en-Bresse...), **sans mention du code postal.**

Il est inutile d'indiquer dans l'adresse le nom de l'équipe, d'un axe de recherche, d'un département, d'une composante, d'un Labex, UDICE, UNICANCER, *graduate school*...

La signature type est donc la suivante, et doit également être consignée sous cette forme sur les comptes ORCID des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants :

¹Université Lyon 1, [Établissement ou ONR tutelle conjointe 1], [Établissement ou ONR tutelle conjointe 2], [acronyme de l'unité], [n° de l'unité], [Ville], France

Cas spécifiques :

A. Personnels de l'Université Lyon 1 réalisant une activité de recherche dans une unité d'accueil dont l'Université Lyon 1 n'est pas tutelle :

¹Affiliation selon les règles en vigueur dans l'unité d'accueil où s'effectue l'activité de recherche

²Université Lyon 1, Villeurbanne, France

B. Personnel dépendant d'un employeur qui ne figure pas parmi les tutelles principales de l'unité (ex : tutelle secondaire ou partenaire) : ajouter l'employeur à la signature monoligne de l'unité (voir cas principal ci-dessus) selon le modèle de libellé fourni par l'employeur.

¹Université Lyon 1, [Établissement employeur], [Établissement ou ONR tutelle conjointe 1], [Établissement ou ONR tutelle conjointe 2], [acronyme de l'UMR ou de l'UR], [n° de l'UMR ou de l'UR], [Ville], France

C. Personnel Université Lyon 1 en recherche clinique (PU-PH, MCU-PH) avec rattachement à une unité de recherche :

¹Université Lyon 1, [Nom de l'hôpital], [Autre(s) tutelle(s)], [acronyme de l'UMR ou UR], [n° de l'UMR ou de l'UR], [Ville], France

D. Personnel Université Lyon 1 en recherche clinique (PU-PH, MCU-PH) sans rattachement à une unité de recherche :

¹Université Lyon 1, [Nom de l'hôpital], [Ville], France

E. Personnel non affilié à une unité de recherche :

¹Université Lyon 1, [Ville], France

F. Si besoin d'une signature multiligne (choix fixé par l'éditeur, pratique disciplinaire précise, etc.) :

¹Université Lyon 1, [acronyme de l'UMR ou de l'UR], [n° de l'UMR ou de l'UR], [Ville], France

²[Etablissement ou ONR tutelle conjointe 1], [Ville], France

³[Etablissement ou ONR tutelle conjointe 2], [Ville], France

Mentions relatives aux contrats et financements

Les informations relatives aux projets de recherche (ANR, ERC, Horizon Europe...) sont également des métadonnées (acronyme, numéro de référence, agence de financement...) qui doivent apparaître dans la section « *Acknowledgment* » de la publication. Ces métadonnées sont également moissonnées et peuvent faire l'objet de requêtes dans les bases de données internationales, y compris par les agences de financement.

Identité numérique

L'affiliation institutionnelle doit être correctement renseignée dans les identifiants ORCID et IdHAL des enseignants-chercheurs et chercheurs, conformément aux recommandations précédemment énoncées. Ces identifiants, piliers de l'identité numérique, contribuent à la reconnaissance des travaux réalisés ainsi qu'au rattachement aux équipes de recherche et à l'établissement. Il est donc fortement recommandé de mettre à jour les informations d'adresse en suivant le protocole défini dans ce document.

Pour toutes questions relatives à la signature des publications, contactez la Direction de la Recherche et des Études Doctorales, par mail à margot.chevalier@univ-lyon1.fr.